

Médecin

Médecin

Médecine humaine

En tant que médecin, vous traitez les maladies et les blessures. Vous examinez les patients, établissez des diagnostics et prescrivez des médicaments et des thérapies. Vous conseillez et soutenez les personnes afin de les protéger des maladies et de les maintenir en bonne santé.

Tâches

Diagnostiques

- Évaluer la situation de santé des patients
- Examiner les patients, par exemple les ausculter, faire des radiographies ou tester leur capacité de concentration
- Établir des diagnostics et définir des traitements, par exemple de la physiothérapie ou une psychothérapie en cas de maladie psychologique

Traitements

- Prescrire des médicaments et expliquer leurs effets, leurs risques et leur dosage
- Réaliser de petites interventions et des soins ambulatoires, telles que le traitement d'une plaie ou une injection
- Mettre en place des traitements complémentaires et, si nécessaire, orienter les patients vers un médecin spécialiste ou un autre professionnel de santé, comme un physiothérapeute
- Observer si et comment l'état de santé des patients évolue pendant le traitement

Prévention

- Conseiller les patients sur différents sujets comme les vaccinations, l'alimentation, l'activité physique ou la gestion du stress
- Détecter les maladies à un stade précoce, par exemple par des examens préventifs pendant la grossesse ou des tests de dépistage pour le cancer du côlon

Administration et assurance qualité

- Créer et tenir à jour les dossiers des patients
- Rédiger des rapports, en notant les diagnostics et les traitements
- Assurer la qualité des traitements et développer les processus au sein du cabinet, par exemple par la documentation

- Encadrer et former le personnel

Environnement de travail

En tant que médecin, une fois vos études terminées, vous travaillez généralement pendant quelques années comme assistante ou assistant dans un hôpital ou un cabinet et vous vous spécialisez dans un domaine. Vos journées sont souvent longues et vous travaillez aussi la nuit et le week-end. Le travail à temps partiel n'est pas toujours possible.

Une activité indépendante requiert une formation postgrade de plusieurs années ainsi qu'une autorisation cantonale de pratiquer.

De plus en plus de médecins travaillent dans des cabinets de groupe. Des postes sont également proposés par des centres de santé, des assurances ainsi que les administrations publiques. Les perspectives professionnelles sont bonnes, mais dépendent du domaine de spécialisation et diffèrent selon les régions.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Capacité à supporter la vue du sang
- Rigueur
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Sens de l'hygiène et de la propreté

Intérêts

- Aider et soigner les autres
- Conseiller
- Informer et sensibiliser
- Avoir des contacts avec d'autres personnes

Formation

La profession requiert des études dans une haute école.

Il s'agit en général d'un master en médecine humaine. Après l'obtention du master, un **examen fédéral en médecine humaine** ↗

↗<https://www.bag.admin.ch/fr/examen-federal-en-medecine-humaine>
est requis.

Durée

- Bachelor: au moins 3 ans
- Master: au moins 3 ans

Lieux, contenu, admission

filière d'études médecine humaine

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/medecine-humaine>

Le doctorat est facultatif.

Formations continues

Formation continue

- **Médecin praticienne ou praticien** ↗

<https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/medecin-praticien.cfm>

: formation de base pour l'acquisition ultérieure du titre de spécialiste en médecine interne générale.

- **Médecin spécialiste** ↗

<https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/titres-specialiste-formations.cfm>

: condition pour exercer la profession de manière indépendante. Plus d'informations sur:

<https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/titres-specialiste-formations.cfm> ↗

<https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/titres-specialiste-formations.cfm>

Attestations de formation complémentaire et spécialisations

Les médecins spécialistes peuvent obtenir des **attestations de formation complémentaire** ↗

<https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/attestations-formation-complem.cfm>

et suivre des **formations approfondies** ↗

<https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduee/formations-appfondies.cfm>

dans différents domaines.

Doctorat (MD)

De nombreux professionnels réalisent un doctorat, pour lequel ils rédigent un travail de recherche scientifique.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Loi fédérale sur les professions médicales universitaires

<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/537/fr>